



BNP PARIBAS
FORTIS

La banque
d'un monde
qui change

**AVIS AUX INVESTISSEURS AYANT SOUSCRIT AUX TITRES
DE CRÉANCE STRUCTURÉS SUIVANTS À ÉMETTRE PAR BNP
PARIBAS FORTIS FUNDING (BP2F)**

dans le cadre du prospectus de base de son Programme Note, Warrant and Certificate daté du 3 juin 2019 (comme supplémenté au fil du temps) avec la garantie inconditionnelle et irrévocable de BNP Paribas Fortis SA/NV:

**BNP Paribas Fortis Funding (LU) Callable
Step Up Notes 2028- Series N207- ISIN Code
XS2157526661
(ci-après, les "Titres").**

Cet avis doit être lu conjointement avec les conditions définitives de l'émission reprise ci-dessus.

Il est porté à la connaissance des investisseurs que le prospectus de base a fait l'objet d'un nouveau supplément approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers en France et daté du 28 mai 2020, et que la publication de ce dernier engendre un droit de retrait pour les souscripteurs des Titres. Ce supplément intègre la publication du rapport annuel 2019 du garant ainsi qu'un nouveau facteur de risque.

Dès lors, les investisseurs ayant déjà accepté d'acheter ou de souscrire à des Titres avant la publication de cet avis, ont le droit de retirer leur ordre d'achat jusqu'au 3 juin 2020 à 17h en contactant une agence de BNP Paribas Fortis.

Le supplément en question peut être consulté sur les sites www.bnpparibasfortis.be/emissions et sur le site www.bp2f.lu.

**BNP Paribas Fortis Funding en tant qu'émetteur
BNP Paribas Fortis SA en tant que garant**

Bruxelles, le 30 mai 2020